

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le suivi, le vaccin, le frottis

Plus de 90 % des cancers du col de l'utérus se développent suite à une infection par des HPV (*Human Papillomavirus*). Se faire vacciner contre cette infection et participer au test de dépistage sont les bons réflexes à avoir pour prévenir la maladie.



DÈS LA PUBERTÉ, UN **SUIVI GYNÉCOLOGIQUE RÉGULIER** AUPRÈS DU MÉDECIN TRAITANT, D'UN GYNÉCOLOGUE OU D'UNE SAGE-FEMME EST RECOMMANDÉ.

De 11 à 14 ANS*

LA VACCINATION

→ Pourquoi ?

Gardasil® et Cervarix® protègent contre 70 % des HPV à l'origine des cancers du col de l'utérus.

→ Comment ?

Deux ou trois injections de doses vaccinales réparties sur une période de 13 mois maximum.

* Un rattrapage est possible jusqu'à 19 ans. Demandez à votre médecin.

De 25 à 65 ANS

LE DÉPISTAGE

→ Entre 25 et 29 ans

Un **frottis cervico-utérin** tous les 3 ans (après 2 examens réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux).

→ Entre 30 et 65 ans

Un **test HPV**, tous les 5 ans.

Le saviez-vous ?

Le dépistage peut être réalisé par : votre médecin traitant, un gynécologue, une sage-femme, un laboratoire d'analyse, un centre de santé ou de planification médicale.

